

sont sans doute d'ordre essentiellement démagogique.

Futur

— Que pensez-vous du Service National de Santé tel qu'il fonctionne en Grande-Bretagne ? Pensez-vous qu'un système semblable soit applicable en France ?

— Le Service National de Santé, « Health National Service » type anglais, fonctionne aussi en Hollande et en Autriche ; on le retrouve chez nous sous forme à peine différente, dans les sociétés minières du Nord et du Pas-de-Calais.

L'application d'un Service National ainsi compris, et donc généralisé, serait, à notre sens, impossible en France en raison de la mentalité générale du citoyen français qui n'a pas le même respect que nos voisins anglais pour les lois promulguées. Les abus de soins réclamés par les assurés seraient immédiatement considérables.

L'indépendance des assurés et des médecins deviendrait illusoire.

Le médecin ordinaire, devant l'afflux des consultants de tous ordres, serait transformé en simple organisme de triage, la qualité des soins s'en trouvant inéluctablement atténuée.

Un Service National de Santé en France serait, de ce fait, une erreur psychologique, et, pour l'amélioration de la santé publique, une catastrophe.

MONUMENTS

Une leçon de goût

UN large escalier qui débouche sur le ciel et qui surplombe la mer. Les pierres d'un vieux fort mutilé, dorées, au crépuscule, par le soleil... Tel apparaît le nouveau monument aux morts de Marseille.

Après la consternante fresque inaugurée le mois dernier à Paris, place du Trocadéro, en « hommage à l'Armée française » qui n'avait pas mérité cela, ce monument, dessiné par le décorateur André Arbus, apporte la preuve qu'on peut honorer la mémoire des combattants en exaltant leur sacrifice et non en les transformant en dessus de cheminée.

Ici, point d'allégories, point de « pâtisseries », mais un lieu noble où souffle l'émotion et où le passant est vraiment tenté de se recueillir.

Au sommet de l'escalier monumental, qui fait songer à Versailles, dans une tour du fort Saint-Nicolas, construite sous Louis XIV, une crypte a été aménagée. Trois plaques seulement rappellent que des hommes sont tombés et que, dans une urne, ont été mêlées « les terres sacrées baignées du sang de nos héros ».

Le Midi avait déjà un monument aux morts, dû à Maillol (une statue de femme), qui mérite l'admiration, il en a maintenant un second tout aussi digne d'être connu.

La province donne ici une leçon de grandeur à Paris.

RADIO

Avenirs compromis

DEPUIS le 2 juin, les auditeurs de la Radio-Télévision Française sont placés devant une alternative : se contenter de musique enregistrée ou écouter les émissions des postes étrangers.

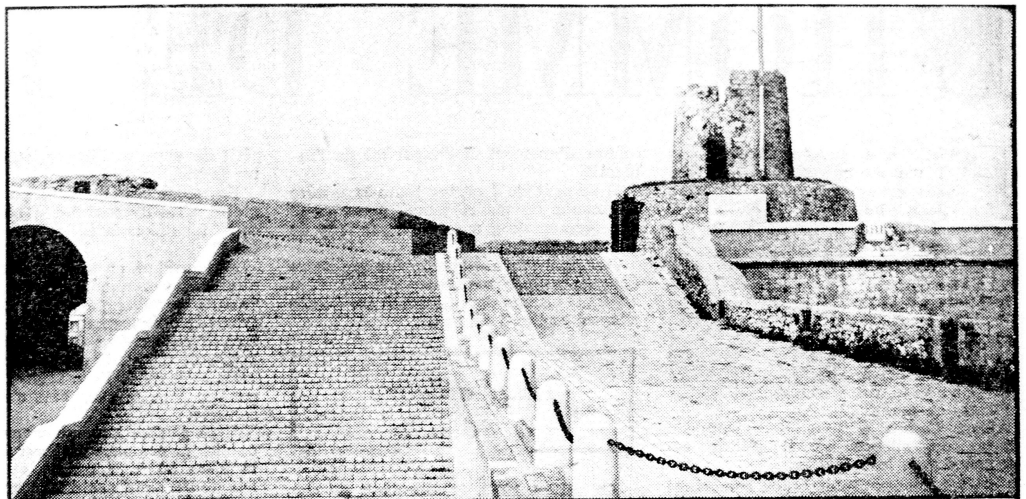
Une grève des techniciens paralyse, une fois de plus, la R.T.F.

La R.T.F. compte environ 2.000 techniciens, dont 1.400 titulaires et 600 « auxiliaires provisoires de renfort », embauchés, en principe, pour une durée d'un an maximum, mais dont beaucoup sont en poste depuis huit ans déjà.

Les salaires des uns et des autres sont extrêmement bas. Un contrôleur titulaire, par exemple, débute à 32.000 francs par mois pour atteindre 65.000 francs, après 36 ans de carrière. Quant aux « auxiliaires » contractuels, leur salaire mensuel moyen ne dépasse guère 30.000 francs.

L'origine des innombrables grèves de techniciens de la radio depuis 1945 doit donc être cherchée dans les bas salaires pratiqués à la R.T.F. Les techniciens en demandent le relèvement ainsi que l'établissement d'un statut de la R.T.F., réclamé en vain depuis dix ans.

GANTS ET TÊTES
+ OLLA +
CHEZ VOTRE PHARMACIEN



LE MONUMENT AUX MORTS DE MARSEILLE
La province donne une leçon.

Une « prime de technicité » de 4.000 francs avait bien été accordée, l'an dernier. Cette prime s'apparentait à celle perçue par les agents de l'Aviation Civile et devait suivre les variations éventuelles de cette dernière. Mais les augmentations accordées, en janvier dernier, dans l'Aviation Civile n'ont pas été suivies par la R.T.F. (Les techniciens réclamaient la fixation de la prime à 10.000 francs. Si les promesses de rajustement avaient été tenues, elle serait actuellement de 7.500 francs.)

Cette situation devait entraîner de nouvelles grèves, en avril dernier. Des sanctions furent prises et des lettres de convocation au conseil de discipline, vingt et un jours plus tard, mirent encore une fois, le feu aux poudres : les techniciens cessèrent immédiatement le travail.

Ce n'était plus seulement une question de revendications pratiques,

mais une question de principe : la défense du droit de grève.

Le président du Conseil, M. Guy Mollet, fut brutalement mis au courant. Il devait, en effet, ce soir-là, parler à la radio-télévision, et retourna chez lui sans avoir « pu passer son émission », en raison de la grève.

Sommes-nous donc dans une impasse ? C'est à craindre. Aux demandes d'augmentation, on oppose l'existence des limites budgétaires. Aux grèves répondent des sanctions qui entraînent d'autres grèves. De part et d'autre, on voit mal comment sortir de ce « cercle infernal ».

Pendant la R.T.F. n'est pratiquement plus en mesure de recruter de nouveaux techniciens. En raison de leur qualification dans le domaine de l'électronique, ils sont en effet de plus en plus sollicités par le secteur privé où ils perçoivent des salaires doubles et triples.

JUSTICE

LE MIROIR BRISÉ

TROIS magistrats et sept jurés, jugeant « en leur âme et conscience, comme il convient à des hommes probes et libres », ont condamné Denise Labbé aux travaux forcés à perpétuité et Jacques Algarron à vingt ans de la même peine, elle parce qu'elle a tué son enfant, lui parce qu'il l'y a incitée.

Lorsque Jacques Algarron retrouvera sa liberté, une liberté conditionnelle qui lui sera accordée à la moitié de sa peine s'il « se conduit bien », il aura trente-six ans.

Un homme, même marqué par la prison, peut refaire sa vie à cet âge, et les femmes ne manquent pas pour l'y aider qui ont peut-être pris cette tragédie pour une histoire d'amour.

Mais il aura payé très cher l'orgueil le plus banal, celui de l'homme qui se veut dieu, au sens propre du terme : « transcendant ».

Trop

Que le miroir où il cherchait son visage divin ait été une femme, et de l'espèce la plus terrestre, que le monde soit informé de la pauvreté de ce miroir où il se voyait obéi, aimé jusqu'au crime, tout-puissant, voilà qui a été, semble-t-il, le plus dur à supporter pour Jacques Algarron au cours de ce terrible procès.

Si tous les hommes devaient soudain découvrir et montrer dans quoi ils se regardent pour se trouver beaux, quelques-uns au moins en mourraient de honte.

Algarron demandait beaucoup parce que c'était trop, et que ce trop le préservait sans doute de croire vraiment qu'il l'obtiendrait. Mais « Trop » n'est pas toujours impossible pour les femmes.

Il y a peu de chances qu'il l'oublie.

Jamais

Denise Labbé, elle, même si elle retrouve un jour lointain la liberté, est une femme perdue. Elle a trente

ans. Son crime, le plus abominable de tous, l'a déjà ensevelie. La prison achèvera ce que la société a commencé en faisant d'une petite orpheline intelligente une bonne, puis à force de travail une secrétaire à laquelle il est bien naturel, n'est-ce



Denise Labbé.

pas, qu'un jeune médecin fasse un enfant sans le reconnaître.

Sans doute se nourrira-t-elle pendant un temps de haine contre celui dont elle a découvert le pire : qu'il ne l'aimait pas.

Mais la haine s'use aussi. Alors il ne lui restera plus que ce sang sur ses mains...

Si même la liberté lui était rendue, il y a peu de chances qu'elle l'oublie. F. G.

ÉDUCATION

Remous à l'U.N.E.F.

LA dernière séance du Conseil d'administration de l'U.N.E.F. s'était d'abord déroulée dans le calme. Faut-il rompre ou non les rapports avec l'Union générale des Étudiants algériens musulmans (U.G.E.M.A.) qui viennent de décréter la grève générale des cours et des examens ?

Présenté par l'Association générale de Bordeaux, le texte d'une motion de rupture est finalement voté à la faible majorité de 45 voix contre 36 et 8 abstentions : six délégués n'ont pas pris part au vote.

Michel de la Fournière, vice-président de l'U.N.E.F. et représentant le groupe des Lettres de la Sorbonne, se lève alors et prend la parole (1).

Minoritaires

Il montre les conséquences funestes qu'un tel vote risque d'entraîner pour l'U.N.E.F. dans ses rapports non seulement avec les étudiants nord-africains, mais avec tous les étudiants d'outre-mer, les difficultés qui vont naître avec les grandes organisations internationales d'étudiants qui reconnaissent l'U.G.E.M.A. et les associations d'étudiants noirs comme associations nationales. Il parle du « déshonneur » qu'un tel vote va entraîner pour le monde étudiant français. Il est bruyamment interrompu par des vociférations :

« Trahison ! Fellagha ! Au poteau Mendès France ! »

Après le vote, Michel de la Fournière annonce le retrait des cinq membres minoritaires du bureau.

(1) Voir page 14, l'article de Michel de la Fournière.

(Suite en page 14.)

